

## **Fondation Eagle**

### **Formulaire de rapport**

**Fondation Eagle référence** : 700 FF

**Nom de l'institution récipiendaire des fonds** : As'trame Valais

#### **Introduction** :

Le projet visait à permettre à As'trame Valais de faire face aux demandes complexes des familles valaisannes touchées par un deuil, une maladie physique ou psychique, une séparation. Le projet s'est déroulé en Valais de la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mai 2025. Il a été accepté le 6 décembre 2023, suite à divers aménagements un nouveau contrat a été conclu à la date 21 août 2024 avec un soutien de 42 500 CHF

#### **Détails du projet** :

Depuis sa création, As'trame Valais apporte un soutien aux familles vivant des événements de vie dramatiques, tels que décès, séparations parentales, maladie d'un membre de la famille. Pour accompagner cette phase de vie et pour éviter que ces bouleversements n'affectent durablement le développement des enfants, As'trame propose des prises en charge pour soutenir à la fois les enfants et leurs parents.

Avant ce projet, As'trame Valais a été confronté à une forte augmentation de demandes de familles dans des situations extrêmement complexes avec peu de ressources humaines pour faire face à ces nombreuses demandes. Par ailleurs, les ressources financières étaient fragilisées, les contributions de familles en baisse et les discussions difficiles pour des soutiens publics. Il était nécessaire d'avoir un soutien financier afin de pouvoir stabiliser l'équipe, pouvoir relancer les négociations avec les institutions publiques et proposer de prestations adaptées aux situations complexes.

Aussi, le projet avait pour premier objectif de renforcer l'équipe d'As'trame Valais afin de pouvoir faire face au nombre croissant de demandes de soutien. Le 2<sup>e</sup> objectif était de mettre en place un nouveau modèle de financement durable pour pouvoir ensuite pérenniser et continuer d'augmenter l'offre de soutien. Le projet dans sa dernière version approuvée par Eagle en août 2024 couvrait :

- Les démarches liées au recrutement afin de renforcer l'équipe (annonces, entretiens)
- Accueil, suivi et soutien aux familles valaisannes
- Les démarches auprès de la LAMal pour faire reconnaître la Fondation As'trame
- Démarche auprès de l'État afin de pérenniser le projet.

#### **Renforcement de l'équipe**

Conformément au point de situation transmis en août 2024, une psychologue-psychothérapeute a pu être engagée qu'à un taux de 20 %. La partie LAMal a été confiée à une chargée de projet, également engagée à 20 %. Afin de compléter et de renforcer l'équipe d'intervenant-es, un thérapeute familial a rejoint l'équipe en décembre 2024.

Le renforcement de l'équipe a également inclus la formation des nouveaux intervenant-es. Celle-ci s'est effectuée au moyen de séances de coaching, s'appuyant sur l'expertise de terrain d'une équipe de professionnel·les expérimenté·es, ainsi que par des supervisions, permettant aux nouveaux thérapeutes d'acquérir les outils As'trame nécessaires pour répondre de manière adéquate aux

besoins des familles. Ils ont par ailleurs suivi différentes formations et sensibilisations sur les thématiques As'trame.

### **Suivi et soutien aux familles valaisannes**

Grâce à la formation interne, l'équipe est opérationnelle et a les outils pour faire face aux demandes des familles extrêmement bouleversées valaisanne. Elle a ainsi mis en place des processus pertinents pour soutenir au mieux les familles. Ces processus ont permis de définir les prestations les plus adaptées en fonction de la problématique de la famille et des besoins. Parmi les prestations proposées, il y a :

- **L'accueil téléphonique**
- **Les entretiens conseils en présentiel**
- **Les parcours de soutien pour les enfants**
- **Les conseils aux parents et soutiens à la parentalité**
- **Les entretiens familiaux**

### **Accueil téléphonique**

Au niveau de l'accueil téléphonique, l'équipe d'As'trame Valais a pu mettre un système en place afin que toute demande puisse bénéficier d'une réponse dans les deux semaines à la suite d'un appel. Ce premier entretien est important, car il permet d'offrir une première écoute et d'évaluer la demande. Grâce au projet soutenu par Eagle, ces entretiens ont pu être étendus pour en faire de véritables consultations par téléphone. Ils ont permis de rassurer les personnes, de leur prodiguer des conseils pratiques, voire de les aiguiller vers d'autres ressources si nécessaire, en les aidant à préparer les démarches. Cet échange a permis pour beaucoup parents de verbaliser leurs besoins, de se sentir reconnus dans leurs difficultés et validés dans leurs ressources. Cela a été un premier pas vers un travail thérapeutique.

Ce sont ainsi 163 familles qui ont pu bénéficier d'un accueil téléphonique pendant la période du projet.

### ***Entretiens conseils en présentiel***

Les premiers entretiens en présentiels ont permis d'approfondir la demande et de travailler avec les parents sur ce qu'ils pourraient mettre en place au quotidien pour aider les enfants au mieux. Lors de ces entretiens, les parents ont pu parler à une personne de confiance pour échanger sur leur souffrance face à la situation, leurs inquiétudes pour les enfants, leurs difficultés, leurs doutes, leurs questionnements. Lors des séances, les intervenant·es ont pris le temps pour les réconforter, pour les rassurer sur leur capacité à aider les enfants à traverser de tels événements, de les informer de ce dont les enfants ont besoin pour cela, de valider ce qui a déjà été mis en place ou de conseiller pour de premières actions à mettre en place. À la suite de ces entretiens, la famille et les intervenant·es définissent ensemble les prestations les plus adaptées au besoin de la famille.

### ***Parcours de soutien pour les enfants***

Pour soutenir les enfants, notre fondation a créé un concept de soutien original, « le parcours As'trame », qui se compose de 5 séances, articulées autour d'étapes précises, pour aider l'enfant à reconstruire son univers en intégrant les pertes et les séparations. Il peut se faire en individuel ou en fratrie. Ce parcours est centré sur les représentations, les vécus et les besoins des enfants et adapté à chaque catégorie d'âge. Lorsque cela a été possible, nous avons privilégié des parcours en fratrie, car ils sont particulièrement pertinents pour favoriser la communication au sein d'une même famille, notamment lorsqu'il y a beaucoup de non-dits.

### **Conseil aux parents et soutien à la parentalité**

Les prestations de conseils aux parents et de soutien à la parentalité ont visé à renforcer les compétences parentales en répondant aux doutes et en renforçant l'estime de soi du parent.

### **Entretiens familiaux**

Lors des entretiens familles, les intervenant·es ont centré les séances autour des besoins des enfants. Ces séances ont été l'occasion pour la famille de construire ensemble un récit partagé qui donne sens à la situation vécue et favorise la reconnaissance des ressources de chacun afin de favoriser l'autogestion.

Sur la durée du projet, 94 familles ont bénéficié d'un entretien conseil et/ou d'un suivi pour un total de 217 heures

### **Démarches auprès de la LAMal pour faire reconnaître la fondation As'trame**

La chargée de projet engagée dans le cadre du projet a réuni la documentation nécessaire pour ces démarches sur le plan légal et sur le plan tarifaire. Elle a établi une analyse détaillée des possibilités et procédures pour la facturation à la LAMal. Un nouveau modèle de financement a ainsi pu être établi.

Ce document a aussi permis de mettre en lumière les changements structurels nécessaires à l'interne pour pouvoir déposer notre dossier de reconnaissance, avec notamment la révision de certains règlements. Ces chantiers ont été mis en route avec une délégation ad hoc du Conseil de fondation comportant un médecin, une juriste et un économiste. La psychologue psychothérapeute engagée dans le cadre du projet a également participé à ces séances. Elles ont abouti dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre 2025 à la réalisation d'un plan stratégique et ont permis de réaliser les adaptations des règlements et procédures qui étaient nécessaires. Ces mesures préalables, un peu chronophages, mais néanmoins indispensables, ont retardé les démarches de reconnaissances LAMal, mais nous ont assuré d'avoir de bonnes bases pour le faire. La demande pourra ainsi être introduite début 2026.

### **Démarches auprès de l'État afin de maintenir le poste**

Au niveau des démarches auprès de l'État, nous avons obtenu une augmentation pérenne de 10 000 CHF de la subvention du Service cantonal de la Jeunesse. Nous avons également obtenu un financement additionnel de 10 000 CHF de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, renouvelable annuellement.

La mise en place de la reconnaissance LaMal ayant pris davantage de temps, l'autonomie financière pour le volet thérapeutique ne sera pas acquise en 2026. Pour compenser cela et pouvoir poursuivre le projet au terme du financement apporté par Eagle, d'autres démarches ont été engagées. Des soutiens ont été obtenus auprès de la Chaîne du Bonheur et de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) qui pourront intervenir dès 2026 et pour 4 ans pour le financement d'As'trame Valais.

On peut ainsi voir que le don de la fondation Eagle a permis à As'trame Valais de dépasser les difficultés traversées en 2024, pour permettre à la structure de prendre un nouveau départ et améliorer durablement le soutien apporté aux familles valaisannes.

### **Bénéficiaires du projet :**

Les bénéficiaires du projet ont été les familles valaisannes touchées par un deuil, une maladie physique ou psychique, ou une séparation.

### **Récapitulatif des dépenses :**

Le soutien financier d'Eagle a permis de financer le poste de psychothérapeute et partiellement celui du thérapeute de famille, ainsi qu'un pourcentage du poste de chargée de projet pour la reconnaissance LAMal.

### **Résultats :**


<b>Avant le projet</b>	<b>Après le projet</b>
Surcharge de l'équipe	Le projet a permis de renforcer l'équipe. Les nouvelles personnes ont pu prendre le temps de se former au sein d'As'trame afin de pouvoir répondre aux besoins du terrain
Temps d'attente de réponse très long suite à un premier contact des familles.	L'équipe a développé un accueil téléphonique afin de s'assurer que toutes les demandes qui parvenaient à As'trame Valais bénéficient d'une réponse dans les deux semaines.
Prise en charge difficile des familles dans des situations très complexes	L'équipe a mis en place des processus permettant d'identifier les prestations les mieux adaptées en fonction des besoins de chaque famille.
Fragilité financière	Dans les démarches menées en parallèle du projet ont permis d'aboutir à une augmentation des ressources étatiques, comme mentionné plus haut. Par ailleurs, 2 nouveaux soutiens (OFAS et Chaîne du Bonheur) vont permettre de poursuivre le projet en 2026.
Pas de reconnaissance de la LAMal et manque de connaissance sur les démarches nécessaires pour y aboutir.	Une connaissance précise des processus et de la réglementation a été acquise. Un nouveau modèle de financement a été développé. Les démarches préalables nécessaires ont pu être finalisées en 2025. Le processus de reconnaissance pourra donc aboutir en 2026.

**Conclusion :** Le financement de la fondation Eagle a permis à l'équipe de se réorganiser et d'augmenter sa capacité d'accueil afin d'établir les bases stables pour soutenir les familles valaisannes faisant face à un bouleversement de la vie. Ce financement a permis de définir un nouveau modèle de financement qui s'inscrit dans le cadre d'As'trame, en accord avec sa charte éthique. Il a permis de soutenir les familles dans des situations complexes.

En conclusion, le soutien de la fondation Eagle a permis de réaliser des changements et des améliorations qui étaient indispensables, et grâce auxquels le soutien aux familles pourra continuer à être développé sur les prochaines années.

### **Signature et Date :**

Lausanne, le 27 novembre 2025

  
Anne de Harfwohly, Directrice

**Les rapports à la Fondation doivent inclure les éléments suivants :**

- a) Nom du donateur : Fondation Eagle
- b) Nom de votre organisation et du projet : Fondation As'trame
- c) Numéro de référence Fondation Eagle, c'est-à-dire numéro FF : 700
- d) Date du financement acceptée : 21 août 2024
- e) Montant : 42' 500 CHF
- f) Nom et emplacement exact du projet et nombre de bénéficiaires durant la période du don :
- g) Période du projet : 1er janvier 2024 au 31 mai 2025
- h) Le cas échéant, Taux de conversion, date de la conversion et montant en devise locale :
- i) Budgets détaillés et comparaisons des dépenses réelles :
- j) Dépenses excédentaires/insuffisantes :

Veillez inclure toute autre information que vous jugerez utile relative à l'avancement/à l'achèvement du projet.